

**Avec la Région Hauts-de France  
et l'Europe, financez vos projets  
de mobilité !**

**UN STAGE  
PROFESSIONNEL  
EN EUROPE,  
POUR SON AVENIR,  
C'EST UN VRAI +**



**GÉNÉRATION  
#HDF**

[www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvons-nous sur



**Erasmus+**

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



**Région  
Hauts-de-France**

# Avec la Région Hauts-de-France et l'Europe, financez vos projets de mobilité !



## OBJECTIF :

La mobilité des apprenants favorise leur employabilité et leur permet de développer des qualités d'autonomie, de responsabilité et de confiance en soi. Une expérience professionnelle à l'étranger est, à ce titre, un véritable gage d'excellence dans les parcours de formation. Le Programme Erasmus + et la Région Hauts-de-France permettent d'ouvrir l'opportunité de se former à l'étranger aux publics de la voie professionnelle.

## COMMENT ? :

La Région mobilise des financements du programme européen Erasmus + qu'elle reverse sous forme de bourse à la mobilité à différentes structures d'enseignement et de formation professionnels. Ces structures sont membres d'un consortium (groupement d'acteurs) piloté par la Région. Chaque structure membre du consortium organise ses projets de mobilité et obtient une aide financière qui couvre le voyage et les frais de séjour.

La Région Hauts-de-France propose également, sur ses fonds propres, une aide régionale complémentaire permettant de couvrir les dépenses non prises en charge par le programme Erasmus+, notamment : la réalisation d'une visite préparatoire des personnels éducatifs et formateurs, le financement de cours de préparation linguistique ou culturelle ...

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? :

Les lycéens professionnels, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle, tous des niveaux 4 et 5, qui dépendent d'une structure rattachée au Consortium Erasmus + "MOBinov" piloté par la Région Hauts-de-France. Des bourses accompagnateurs sont également disponibles afin d'assurer un suivi des apprenants au début de la mobilité (installation, accueil dans les entreprises) et à la fin de celle-ci (bilan avec les tuteurs, gestion des conventions de stage...).

## ORGANISMES ÉLIGIBLES :

Les structures identifiées au sein d'un consortium porté par la Région Hauts-de-France. Elles peuvent être des établissements publics locaux d'enseignement, des centres de formation des apprentis et leurs organismes gestionnaires, des organismes de formation ou des missions locales.

## DURÉE DE LA MOBILITÉ :

- 2 à 4 semaines consécutives pour les lycéens professionnels
- 2 semaines consécutives pour les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle.

## OÙ PARTIR ?

Les pays membres de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, soit 30 pays au total. La mobilité doit être faite de façon continue dans le même pays.

## CONTACTS :

Pour tout renseignement, nous vous invitons à vous rapprocher de la Direction des Relations internationales de la Région Hauts-de-France sur [efp.mobilite@hauts-de-france.fr](mailto:efp.mobilite@hauts-de-france.fr) ou au **03.74.27.39.10**

Pour tout renseignement,  
rapprochez-vous de votre structure de formation

0 800 02 60 80 Service & appel gratuits

\*Mobilité innovante dans la voie professionnelle

# GÉNÉRATION #HDF

[www.generation.hautsdefrance.fr](http://www.generation.hautsdefrance.fr)

Retrouvons-nous sur



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Région  
Hauts-de-France